

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 25^e jour de juin 2019, à l'heure et au local ordinaire des séances du conseil.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, François Fournier, Serge Bilodeau, Marie-Ève Gagnon, Olivier Dufour, tous conseillers(ère) formant quorum.

Étaient absents : Messieurs Jérôme Bouchard et Jacques Bouchard

Ordre du jour

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Renouvellement – Contrat MTQ
- 3- Carrefour plein air - Pavillon
- 4- Carrefour plein air – Aménagement paysager
- 5- Tournoi –Fondation hôpital de Baie-Saint-Paul (REPORTÉ)
- 6- Période de questions du public
- 7- Levée de la séance

Rés.420619

1.- Ordre du jour

Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

Rés.430619

2 a) Renouvellement – Contrat MTQ – (révision du niveau de service)

Attendu que pour la sécurité des utilisateurs, la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François a toujours entretenu à un niveau supérieur à celui demandé par le MTQ (niveau 3) afin de donner un service plus que sécuritaire aux frais de ses contribuables;

Attendu le dépôt de l'étude de circulation qui mentionne qu'une attention particulière devra être à l'entretien les clients arriveront par autobus ;

Attendu que C-Hôtel (Les Caches de Grande-Pointe) a construit un immeuble à condos de 42 logements et pour un total de 126 logements et dont les clients arriveront majoritairement par automobile ;

Attendu que le camp de base du Massif sera bientôt construit et que l'arrivée des clients arrivera majoritairement par autobus;

Attendu que le projet de Villa du Littoral viendra augmenter les automobiles;

Attendu qu'un niveau 2 viendrait augmenter la sécurité des usagers, qui seront beaucoup plus nombreux dans un avenir très rapproché;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents;

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François demande au Ministère des Transports du Québec d'étudier la possibilité que le niveau d'entretien hivernal soit revu pour un niveau 2 au lieu d'un niveau 3, concernant le tronçon identifié au contrat no 7185-19-4504.

ADOPTÉE

Rés.440619

2 b) Renouvellement – Contrat MTQ

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte de renouveler, le contrat portant le numéro (7185-19-4504), à intervenir avec le ministère des transports du Québec et pour un montant de 246 561.72 \$ annuellement;

Que le maire et la directrice générale ou son adjointe soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous documents relatifs au contrat à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE

Rés.450619

3- Carrefour plein air – Pavillon

Attendu que Construction Lionel Bouchard dépose un coût budgétaire pour effectuer les travaux suivants :

Installation de 13 sonos tubes pour les assises des colonnes de la structure

Érection de la structure (fournie par le client)

Installation d'une membrane d'étanchéité pour le toit

Installation de la tôle type HF junior d'Idéal Roofing (couleur au choix du client)

Installation de gouttières et barrière à neige

Total des travaux : 64 000 \$
avant taxes

Attendu Bois Hamel soumet un coût au montant de 67 270 \$ avant taxes;

Attendu que pour finaliser le projet du Carrefour Plein Air, un montant de 51 200 \$ est nécessaire;

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François est désireuse de finaliser ce projet;

En conséquence : Il est proposé par Olivier Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François retire du projet, l'achat du module de jeux au coût de 30 000 \$;

Que le conseil municipal affecte le surplus cumulé non affecté pour un montant de 21 200 \$.

ADOPTÉE

Rés.460619

4- Carrefour Plein air – Aménagement paysager

Attendu que la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François a remporté le prix de 2 000 \$ de la Chambre de commerce de Charlevoix;

Attendu qu'elle peut utiliser ce montant pour un achat parmi les membres de la Chambre de commerce;

Attendu que pour l'aménagement du Carrefour Plein-Air, Groupe Création Nature nous fournit un coût budgétaire pour l'aménagement en fourniture et plantation de plantes, arbustes, etc ;

Attendu que le coût budgétaire soumis est de 3 472.41 \$;

Attendu que Groupe Création Nature est membre de la Chambre du Commerce de Charlevoix;

En conséquence : Il est proposé par Olivier Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François retient la soumission de groupe Création Nature au montant de 3 472.41 \$;

Que le prix, remporté au montant de 2 000.00 \$ de la Chambre de commerce, sera utilisé pour le paiement partiel de ces travaux.

ADOPTÉE

5-Tournoi –Fondation hôpital de Baie-Saint-Paul (REPORTÉ)

6-Période de questions du public

Rés.470619

7-Levée de la séance

À dix-neuf heures trente-cinq minutes, la séance est levée sur proposition de François Fournier, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents.

Gérald Maltais, maire

Francine Dufour, d.g

ADOPTÉE